



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex  
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74  
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

## DÉCISION DU MAIRE

### SIGNATURE D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC L'ASSOCIATION LE GUICHET POUR LE SPECTACLE "RADIO HERMÈS"

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

**VU** l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,  
**VU** l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,  
**VU** la délibération conseil municipal n° 0068-2024 en date du 18 novembre 2024 portant délégation au Maire ;  
**VU** l'arrêté du Maire n° 376-2023 portant délégation de signature à Monsieur Julien TIMON en qualité de troisième Maire-Adjoint en charge de la culture et du patrimoine,

**CONSIDERANT** la programmation culturelle du théâtre l'Eclat pour la saison 2025-2026,

**Le Maire décide** de signer un contrat de cession avec l'association Le Guichet Unique domiciliée 14bis rue des Fusillés 76620 LE HAVRE pour une représentation du spectacle « Radio Hermès Opération Mémoire » le jeudi 2 octobre à l'école Hélène Boucher pour un montant de 339,80 €.

Fait à Pont-Audemer, le 20 octobre 2025

Pour le Maire et par délégation, le 3ème adjoint, en charge de la culture, du patrimoine, du tourisme et de l'animation

  
Julien TIMON

